



## Syndicat CGT Air France

Le Dôme - Bât.5 - 1<sup>er</sup> étage - BP 10201 - 95703 Roissy CDG Cedex  
Tél. : 01 41 56 04 08 / 01 41 56 04 11 Fax : 01 41 56 04 19  
<http://www.cgtairfrance.com> - Courriel : [bncgtairfrance@free.fr](mailto:bncgtairfrance@free.fr)

N° 26 - Roissy - Juin 2010

# PDV = Plan de Départs ultra Valorisé

Depuis quelques jours, la presse se fait écho du résultat du Plan de Départs Volontaires concocté par la direction. Celui-ci estimait les besoins d'Air France à 1684 départs.

## ✓ Une culpabilisation du salarié

A ce jour, ce sont environ 2000 salariés qui ont demandé à quitter l'entreprise via ce plan de départs. Celui-ci découle, rappelons-le, d'un plan social acté dans le dernier accord triennal (ATGPE), validé par la quasi totalité des Organisations Syndicales Air France.

La CGT s'est abstenue de parapher cet accord qui fait la part belle à la mobilité et à la flexibilité des salariés. Surtout, l'ATGPE entérine le fait que ce sont uniquement les salariés qui vont payer la crise mondiale initiée par l'introduction des « sub primes » dans le circuit financier.

La rémunération des dirigeants, elle, se porte plutôt très bien et des sommes d'argent sont toujours prélevées sur les résultats d'Air France pour garantir une retraite complémentaire haut de gamme à une poignée de cadres dirigeants.

Pendant ce temps, nos salaires ne suivent plus l'inflation et notre système de retraites subit des attaques de toutes parts. Vous avez dit équité ?

## ✓ Une propagande trompeuse et dangereuse

La presse, bien aidée par la communication de l'entreprise, conclut que ce plan de départs représente un « succès populaire ».

La CGT ne partage pas cette analyse pour plusieurs raisons :

- Les effectifs de l'entreprise ont fondu de plus de 10 % en 3 ans, amputant ainsi la capacité de réactivité d'Air France lorsque la reprise interviendra. Nous avons déjà eu, par le passé, à affronter plusieurs crises dans le Transport Aérien, qui est une activité dont les cycles sont beaucoup plus courts que dans la majorité des autres industries. A chaque fois, nous avons du procéder à de nombreuses embauches dans l'urgence pour faire face à la reprise de l'activité tant nous étions en sous effectif. Les entreprises qui sauront profiter de la reprise seront celles qui ne se seront pas trop découvertes en moyens humains. Air France semble prendre le chemin opposé....
- Nous l'avons écrit un peu plus haut, cette notion de volontariat tente de faire oublier aux salariés que ces départs ne sont pas anodins, qu'ils font partie d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi, terme positif qui désigne en réalité un plan social. La CGT, dès les premières annonces de la direction, avait tenté de faire voter un droit d'alerte au CCE. Nous estimions que la direction ne fournissait pas aux Organisations Syndicales TOUS les éléments qui lui permettaient de mettre en place sa stratégie de réduction massive des effectifs. Malheureusement, ce droit d'alerte, qui aurait permis de faire analyser la stratégie d'Air France par un cabinet d'audit indépendant, n'a pas été voté par les autres syndicats. Le résultat est là : une saignée supplémentaire dans les effectifs Air France et un modèle social qui glisse vers les exigences à court terme des marchés financiers....

- Au nom de quoi 2000 salariés désireux de quitter l'entreprise serait une bonne nouvelle pour Air France ? Au contraire, la CGT trouve ceci particulièrement inquiétant pour l'avenir. Nous comprenons les salariés qui ont connu l'évolution rapide de la politique de l'entreprise et qui ne s'y retrouvent plus. Air France a énormément changé en peu de temps, ceci déstabilise des milliers de salariés. Les objectifs fixés sont difficilement atteignables, les méthodes de management sont de plus en plus agressives, la souffrance au travail se banalise. Si la seule solution offerte par Air France est un épanouissement à l'extérieur de l'entreprise, la situation sera rapidement intenable.

## ✓ Une stratégie sur laquelle doivent peser les salariés

Les résultats des votes aux récentes élections des administrateurs salariés confortent la CGT dans son analyse. Les salariés ne s'y trompent pas, ils ont pu voir que la CGT était la seule Organisation Syndicale représentative à s'opposer à la stratégie de la direction et des places boursières par des contre-analyses.

Depuis le début de la crise, nos revendications sont les mêmes. Air France doit profiter de cette période difficile, non pas en cassant l'emploi comme la direction le fait, mais en le renforçant partout où elle le peut. A ce titre, le retour de charges précédemment sous traitées est un impératif pour des secteurs majeurs tels que l'exploitation, la maintenance, l'informatique, le fret ou le commercial. Il semblerait que la direction nous ait entendus sur ce point mais de façon bien trop timide pour avoir une influence sur l'hémorragie de l'emploi Air France.

Le renforcement de la formation des salariés en période de crise est un élément déterminant pour une entreprise lorsque la reprise économique se fait sentir. Des salariés motivés et bien formés, voici l'atout numéro 1 pour repartir rapidement. La direction nous a également entendus sur ce point mais là encore, la frilosité l'empêche d'être plus ambitieuse.

Enfin, Air France ne doit pas succomber à la tentation de bloquer nos salaires. La masse salariale est déjà significativement en baisse avec les nombreux départs de salariés de l'entreprise. A vouloir être trop gourmande, la direction prend le risque d'un nécessaire mouvement social. En 2010, les salariés Air France vont une nouvelle fois perdre du pouvoir d'achat. Pour la CGT, ce n'est pas acceptable, y compris en période de crise.

**Parions sur l'avenir, exigeons un autre cap social, plus ambitieux, plus respectueux des salariés. Cette façon de faire est possible à condition de ne pas avoir les yeux rivés sur le cours de l'action AF-KLM. La direction veut conserver la cohésion sociale de l'entreprise ? Qu'elle écoute un peu plus les propositions de la CGT, porteuse des aspirations et des revendications des salariés...**

**Pour la défense de mes droits, pour mes revendications : Je me syndique**



NOM : ..... Prénom : .....

Service : ..... Profession : .....

Contact téléphonique : ..... Courriel : .....

Bulletin à renvoyer par courrier service à CGT Air France - Roissy Dôme 5 - 1<sup>er</sup> étage  
ou **syndiquez-vous en ligne sur :**